

Syndicat CGT des Territoriaux de Pantin :

**SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL A PANTIN**



**ON NE NÉGOCIE PAS,  
ON SE MOBILISE !**



**LE 25 AVRIL 2024**

Journée de grève le 25 avril 2024  
(journée, ½ journée, débrayage)

**Rassemblement  
devant  
l'hôtel de ville  
de 11h30 à 14h**

**Manifestation 14h Paris**

**Accidents de service (non reconnus)**

**Suppressions de postes**

**Trop de contrats précaires**

**Managements toxiques**

**Organisation du travail délétère**

**Souffrance au travail**

**Précarités (non titulaires)**

**Maladies professionnelles**

**Surcharge de travail dans les services**

**Manque de personnel**

**Pas de médecine de prévention**

**Non reconnaissances de la pénibilité pour les métiers**

**Harcèlement moral, sexuel**

**Prise de paroles, témoignages.....**

**La santé et sécurité au travail ne sont pas négociables  
ni ne doivent faire l'objet d'un compromis !**

**« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »**

# ASSEZ DE SE FAIRE CARTONNER !



La journée internationale de la Santé et Sécurité au travail, célébrée le 28 avril, est un moment crucial pour mettre en lumière les enjeux liés à la santé et à la sécurité des travailleurs et travailleuses.

Il est impératif que les travailleurs prennent des mesures décisives pour défendre vigoureusement leurs droits, face à des conditions de travail inacceptables et dangereuses.

Nous devons agir sans compromis pour garantir un environnement professionnel sûr pour tous !

En France, c'est 1227 morts au travail ou par le travail en 2022, selon le bilan de la Sécurité Sociale, soit plus de 3 morts par jour ; traités le plus souvent comme de simples faits divers, alors que 36 jeunes de moins de 25 ans ont vu leurs vie à cause du travail cette même année !

Hélas, ces chiffres ne reflètent même pas la réalité. En effet, le régime agricole, les régimes spéciaux, la fonction publique et les travailleurs (ses) indépendants (es) ne rentrent pas dans les statistiques.

C'est un bilan désastreux pour le patronat, le gouvernement et les collectivités territoriales qui nient la réalité du travail !

La CGT des Territoriaux de Pantin lance un appel à la grève pour dénoncer avec force des conditions de travail inacceptables et la souffrance croissante des agents.

Les organisations du travail actuelles, amènent de plus en plus d'agents de la ville à se retrouver en arrêts maladie (MO, CLM, CLD, accident de service, maladie professionnelle), titulaires, contractuels, tous concernés !

Certains n'ont pas vu un médecin du travail depuis de très nombreuses années et les médecins experts où ils sont envoyés n'ont pas les compétences d'un médecin du travail (conditions de travail, suivi des agents, aménagement de postes...)

Monsieur Le Maire affirmait : « pas d'économie sur la

santé des agents, c'est une priorité... »

Mais les paroles doivent se traduire par des actions concrètes, maintenant !

L'article L421-1 du code du travail stipule que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Les agents territoriaux sont fiers de servir le public, mais certainement pas au détriment de leur santé.

## Voici nos exigences pour que les paroles se transforment en actions concrètes pour tous les agents :

- Une véritable politique de prévention primaire en matière de santé, sécurité au travail
  - Un « vrai » médecin de prévention indépendant pour le suivi des agents
  - Une mise à jour des DUERP (document unique des évaluations des risques professionnels), qui doit être faite tous les ans, en y intégrant les RPS (risques psychosociaux), télétravail...
  - Des registres de santé et sécurité au travail, ainsi que des registres de dangers graves et imminents (DGI), qui formalisent le droit de retrait et à disposition des agents
  - Des EPI (équipements de protection individuels), là où ils sont nécessaires, choisis avec les personnels concernés
  - Formation des encadrants qui sont garants de la sécurité et santé des agents
  - Accompagnement et formation des nouveaux agents, contractuels, apprentis etc... sur la santé et sécurité au travail, notamment lors de l'emploi de machines et outillages spécifique
  - Une reconnaissance des souffrances au travail en accident de service et une enquête systématique de la FSSSCT
- Pour défendre nos conditions de travail, notre santé et garantir un service public de qualité pour tous, ainsi que l'avenir de nos enfants !

**Tous ensemble pour ne plus subir !**  
**Dans l'unité agissons pour défendre nos droits !**  
**Notre nombre est notre force !**

**Syndicat CGT des Territoriaux de Pantin**